

WEBINAIRE « PARTENAIRES » du 02 juillet 2026

Questions-réponses

Lors du webinaire à destination des partenaires qui a eu lieu le 02 juillet 2026 de 9h à 12h, de nombreuses questions ont été posées via le tchat de discussion. Malheureusement, toutes n'ont pas pu faire l'objet de réponses à l'oral ou pas écrit. Ce document relate donc les questions principales posées lors de ce webinaire et les réponses qui peuvent en être faites.

Lien vers le replay : [Webinaire partenaires COP-20260702_070404UTC-Meeting Recording.mp4](#)

- **Je souhaiterais avoir plus de renseignements sur la possibilité d'acheter du matériel informatique reconditionné en Région pour des collectivités. Où peut-on obtenir des informations sur cette filière ?**

Sur le sujet des achats de matériel informatique dans le cadre de la centrale d'achat porté par le Conseil Régional vous pouvez vous rendre sur le site de la Région :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/les-achats-publics-de-la-region>

Le réseau régional des structures du réemploi du matériel numérique est structuré via l'association : <https://syntaxerreur2-0.fr/>

- **Des actions en direction des viticulteurs sur le réemploi des bouteilles en verres sont-elles conduites ?**

L'équipe de l'action C2 travaille avec Consigne et Réemploi qui met en œuvre la dynamique de consigne et est effectivement en lien avec des syndicats et fédérations viticoles. Ceci dit, d'après l'étude du marché sur le réemploi des contenants alimentaires en BFC élaborée en 2024, il en ressort que l'un des gisements les plus « mûrs » en région est la filière de production de bières. Notamment car les ventes sont plus locales et donc la collecte et la redistribution aux embouteilleurs facilités.

Un plan ambitieux de décarbonation est en cours en lien avec la COP est porté par la profession viticole (BIVB) : <https://extranet.bivb.com/technique-et-innovation/developpement-durable/neutralite-carbone-de-la-filiere/bourgogne-neutralite-2035-les-leviers-de-reduction,3122,17694.html>

- **Pouvez-vous donner des noms de territoires engagés sur un PTGE ?**

Vous pouvez trouver les territoires engagés sur des PTGE ainsi que leur état d'avancement sur le site de la DREAL : <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/outils-de-gestion-quantitative-existants-a10076.html>

- **Y a-t-il une réflexion spécifique sur la demande en eau de l'agriculture ?**

Oui bien sûr, les réflexions sont en cours dans les différents territoires. En Côte d'Or, les travaux engagés dans le cadre de la COP ont d'ailleurs amené à un Dire de l'Etat sur l'eau dans le département : <https://www.cote-dor.gouv.fr/layout/set/print/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Politiques-de-l-eau-et-reglementation/Demarche-sur-l-eau-en-Cote-d-Or/Dire-de-l-Etat-sur-l-eau-en-Cote-d-Or>

- **Pour l'action L4 : est-ce qu'il y aurait la possibilité de travailler sur la rénovation biosourcée, en complément de la construction, puisqu'entre objectifs ZAN et ralentissement du secteur de la construction qui devrait s'installer de manière durable (en lien avec la décrue énergétique mondiale), le bâtiment doit miser sur la rénovation de l'existant ?**

L'action L4 vise à la fois à développer l'usage de matériaux biosourcés dans les chantiers de rénovation et de constructions neuves.

- **Est-il juridiquement possible d'intégrer dans les marchés publics l'origine des ressources (par exemple Bois des Territoires du Massif Central) ?**

Non pas directement. Mais, le code de la commande publique offre de nombreux outils aux acheteurs souhaitant promouvoir des offres de qualité et protectrices de l'environnement. Ces derniers sont notamment tenus de définir leurs besoins en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale (article L. 2111-1) et peuvent accorder un poids plus important à un critère environnemental pour le choix des offres dès lors qu'un tel critère apparaît objectif, précis et lié à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution (article L. 2152-7).

- **Le projet MAELIA est-il un appel à projet pour y participer ?**

MAELIA a été déployé sur 3 territoires sélectionnés tests par le réseau des chambres d'agriculture. L'objectif est une généralisation sur l'ensemble de la région à partir de 2027-2028. La forme de ce déploiement reste à imaginer.

- **Sur la santé, qui est dans les travaux complémentaires prévus pour la COP, on ne voit pas trop à ce jour dans le « Mieux se loger » le sujet de la Qualité de l'Air Intérieur mis en avant, alors que de nombreux acteurs locaux agissent sur la problématique, portée aussi par le réseau Eclaireurs (QAI-radon) ?**

Sur ce sujet, [le 4^{ème} Plan régional santé environnement de Bourgogne-Franche-Comté 2023-2027](#) en a déjà fait une action dédiée : action 14 de l'axe 2.

Plus globalement sur le sujet de la santé, de nouvelles actions sont actuellement travaillées pour intégrer la feuille de route de la COP en 2027 dans le cadre du Groupement Régional Santé Environnement.

- **Qui porte « L'école de l'hydrogène » ?**

La structuration d'une « École de l'hydrogène », est portée par un consortium régional de 19 partenaires académiques, scientifiques et industriels. Son objectif : anticiper les besoins en compétences d'une filière stratégique pour la décarbonation et la réindustrialisation. Depuis 2025, la Région Bourgogne-Franche-Comté en est le pilote dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir (AMI-Cma).

- **Je suis surpris de ne pas trouver, dans la thématique mieux produire, le développement des réseaux de chaleur et de froid.**

Ce sujet ne fait pas l'objet d'une fiche action de la feuille de route de la COP mais l'enjeu n'est, pour autant, pas mis de côté. Le développement des réseaux de chaleur était déjà dynamique avant la COP et se poursuit actuellement y compris dans les plus petites communes. Voir à titre d'exemple, les projets soutenus par le fond Chaleur de l'Etat, opéré par l'ADEME

<https://www.ademe.fr/presse/communique-regional/dossier-de-presse-synthese-2025-et-perspectives-2026/>

A ce jour, il n'y a pas de réseau de froid en fonctionnement en région.